



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - ANNÉE 2024

Président de Terre d'Émeraude Communauté :

Philippe PROST

Vice-Président en charge de l'assainissement et de la ressource en eau :

Franck GIROD

Responsable du service assainissement :

Yoann SEIGNEURET

Comptabilité du service assainissement :

Aurélie VANCLEENPUTE ; Amélie KEMEL

Technicien(ne)s du service assainissement :

Sylvain DENIS ; Axel GRABOWSKI ; Teddy MARTIN ; Fabien ROULIN ; Emilie PARSUS ; Céline SOUSSIA ;

Apprenti en BTSA GEMEAU :

Nathan MADANI

Le présent rapport a pour objet de rassembler et de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service d'assainissement collectif pour l'exercice de l'année écoulée, conformément à l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'annexe VI du décret n°2007-675 du 2 mai 2007 et à l'arrêté du 02 décembre 2013.

Sommaire

GLOSSAIRE	5
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	6
I/ Données relatives au service.....	6
1.1/ Organisation administrative du service	6
1.2/ Estimation de la population selon le mode d'assainissement :	6
1.3/ Mode de gestion du service	7
1.4/ Prestations assurées dans le cadre du service	7
1.5/ Estimation du nombre d'habitants desservis	7
1.6/ Estimation du nombre d'abonnés par commune	7
1.7/ Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels.....	10
1.8/ Conventions de transfert d'effluents	10
1.9/ Volumes facturés.....	10
1.10/ Activité du service.....	12
1.11/ Principaux chantiers de 2024.....	13
1.13/ Caractéristiques du réseau de collecte	20
2.1/ Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	27
2.2/ Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (Indicateur descriptif P202.2)	28
2.3/ Conformité de la collecte des effluents	30
2.4/ Conformité des équipements d'épuration	30
2.5/ Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	30
2.6/ Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	31
III/ Financement du service	31
3.1/ Montant de la redevance et des différentes participations	31
3.2/ Impayés.....	32
3.3/ Encours de la dette.....	32
IV/ Projets 2025.....	33

PRÉAMBULE

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le



ID : 039-200090579-20251015-D_088_2025-DE

Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services Publics (RPQS) d'eau et d'assainissement, prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales (art. L2224-5) a pour principal objectif la transparence du fonctionnement de ces services par une information précise des consommateurs sur la qualité et la performance du service.

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dans son article 129, décale de trois mois le délai de présentation à l'assemblée délibérante du rapport annuel relatif au prix et à la qualité des services publics. Le délai est ainsi étendu à 9 mois.

Le décret n° 2015-1820 du 29 décembre 2015 relatif aux modalités de transmission du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement introduit par ailleurs l'obligation pour les collectivités de plus de 3 500 habitants, de saisir et transmettre par voie électronique au système d'information SISPEA les indicateurs techniques et financiers qui doivent figurer dans ces rapports lorsqu'ils concernent l'eau et l'assainissement. Son contenu ainsi que les indicateurs de performance du service sont fixés par l'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007.

Ce rapport sera mis à la disposition du public.

Indicateurs descriptifs des services :

D201.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte

D202.0 : Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées

D203.0 : Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

D204.0 : Prix TTC du service au m³ pour 120 m³

Indicateurs de performance :

P201.1 : Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

P202.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

P203.3 : Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU.

P204.3 : Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU.

P205.3 : Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU.

P206.3 : Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation.

P207.0 : Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité.

Indicateurs non renseignés car concernant les seules collectivités disposant d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) :

P251.1 : Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers.

P252.2 : Nombre de points noirs du réseau de collecte.

P253.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte

P254.3 : Conformité des performances des équipements d'épuration

P255.3 : Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

P256.2 : Durée d'extinction de la dette de la collectivité

P257.0 : Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente

P258.1 : Taux de réclamations

Equivalent habitant (EH) : rejet de 60 grammes de DBO par jour

DBO₅ (Demande Biochimique en Oxygène sur 5 jours) : correspond à la quantité d'oxygène consommée pendant un temps donné (5 jours) pour assurer l'oxydation des matières organiques biodégradables par les bactéries et micro-organismes.

DCO (Demande Chimique en Oxygène) : quantifie l'oxygène nécessaire à l'oxydation (réaction chimique) de la majeure partie des composés et sels minéraux oxydables.

MES (Matières En Suspension) : sont des particules solides très fines et généralement visibles à l'œil nu : en troublant la limpidité de l'eau, elles limitent la pénétration de la lumière et gênent ainsi la photosynthèse, ce qui diminue la teneur en oxygène dissous et nuit au développement de la vie aquatique.

P_t (Phosphore total) : entraîne – s'il est en quantités importantes – une prolifération d'algues et de plantes aquatiques, pouvant aboutir à des phénomènes d'eutrophisation.

pH : est une valeur exprimant l'acidité ou la basicité de l'eau.

NGL (azote global) : est la somme des différentes formes de l'azote : l'azote organique (matière vivante en décomposition), l'azote ammoniacal, les nitrites et les nitrates.

NH₄⁺ (ion ammonium, seule forme de l'azote ammoniacal présente dans les rejets : résulte de la dégradation des matières organiques et est toxique pour les organismes.

TMS : Tonne de Matière Sèche

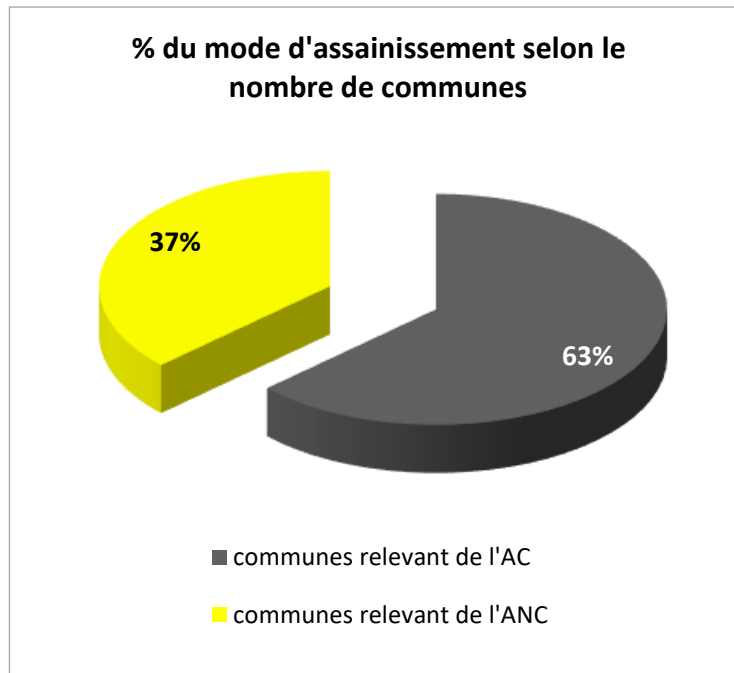
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

I/ Données relatives au service

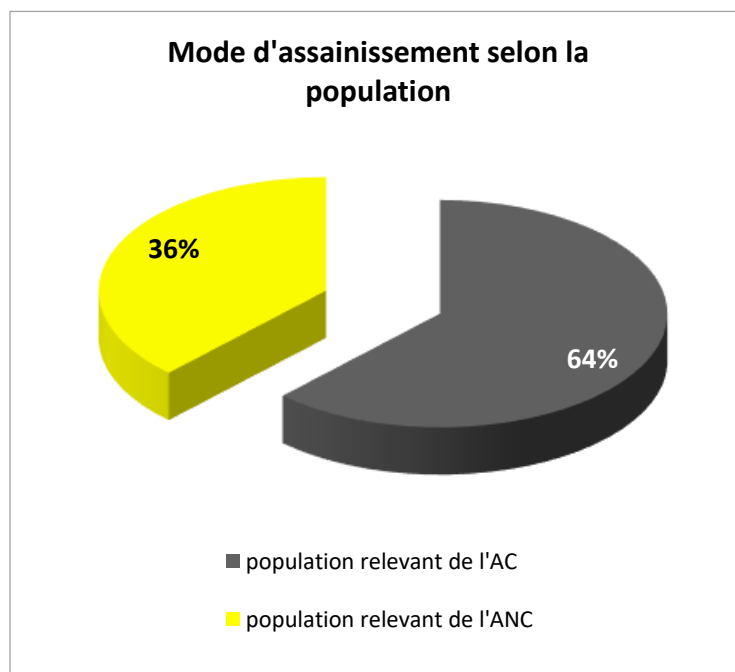
1.1/ Organisation administrative du service

Depuis la prise de la compétence assainissement collectif le 1^{er} janvier 2020, le service public d'assainissement collectif de TEC intervient dans 58 communes parmi les 92 que compte le territoire communautaire, ce qui correspond à 79 systèmes d'assainissement collectif (réseau + station).



1.2/ Estimation de la population selon le mode d'assainissement :

La répartition des habitants de Terre d'Emeraude communauté (TEC) est la suivante :



1.3/ Mode de gestion du service

Le service est géré en régie directe à l'exception du système d'assainissement de Pont-de-Poitte qui est en délégation de service public avec la Sogedo.

Le service est assujetti à la TVA.

Remarque : La Sogedo rédige chaque année son propre RPQS ; ses données sont intégrées au présent rapport.

1.4/ Prestations assurées dans le cadre du service

Le service assure :

- La collecte,
- Le transport,
- Le traitement,
- L'élimination des boues produites,
- Le contrôle des raccordements.

Le service a également un rôle de conseil auprès des usagers.

1.5/ Estimation du nombre d'habitants desservis

(Indicateur descriptif D201.0)

Il s'agit du nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers. Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité (généralement à moins de 100 m) une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est raccordée ou techniquement raccordable.

La population desservie est estimée à environ 16 640 personnes (64 % de 26 000 habitants).

1.6/ Estimation du nombre d'abonnés par commune

Par abonné, la collectivité sous-entend le nombre de foyers par commune et donc le nombre de factures de redevance d'assainissement collectif émis en 2024.

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du code de l'environnement.

A contrario, les abonnés non domestiques sont ceux dont les effluents, par leur quantité ou leurs caractéristiques ne sont pas assimilables à ceux des effluents domestiques et qui sont, de ce fait assujettis à la redevance de pollution non domestique de l'agence de l'eau.

Pôle de Moirans en Montagne :

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le



ID : 039-200090579-20251015-D_088_2025-DE

COMMUNES	Abonnés 2024
CHANCIA	98
COYRON	52
CRENANS	111
ETIVAL	224
JEURRE	112
LAVANCIA-EPERCY	33
LECT	192
MAISOD/CHARCHILLA	393
MARTIGNA	93
MEUSSIA	197
MOIRANS-EN-MONTAGNE	980
MONTCUSEL (Hameau de Grand serve)	10
VAUX-LES-St-CLAUDE	260
TOTAL	2755

Pôle de Clairvaux les Lacs :

COMMUNES	Abonnés 2024
BAREZIA SUR L'AIN	20
BLYE	71
BONLIEU	131
CHAREZIER	8
CHATILLON	84
CLAIRVAUX Bourg	788
CLAIRVAUX Soyria	20
COGNA	148
HAUTECOUR	123
DOUCIER	204
FONTENU	47
DENEZIERES	59
LARGILLAY - MARSONNAY	36
MENETRUX EN JOUX	4
PONT DE POITTE (Sogedo)	449
PATORNAY	96
SOUCIA	67
VERTAMBOZ	47
TOTAL	2402

Remarques :

- Pour Fontenu, seul le réseau de la commune est exploité par TEC, la station se trouve sur la commune de Marigny (exploitée par le Conseil Départemental en DSP).
- La station de Pont de Poitte exploitée par la Sogedo traite aussi les eaux usées de la commune de Patornay et de Rières-Mesnois. Sogedo a délégation pour l'exploitation des réseaux de Pont-de-Poitte mais ceux de Patornay sont exploités en régie par TEC.

- La station de Ménétrux en Joux traite les eaux usées de la maison des cascades, du site de camping et du camping.

Pôle d'Orgelet :

COMMUNES	Abonnés 2024
BEFFIA	38
CHAVERIA	89
CRESSIA	129
DOMPIERRE	115
LA CHAILLEUSE (ESSIA)	54
LA TOUR DU MEIX avec surchauffant	160
MOUTONNE	49
NOGNA	115
ONoz	52
ORGELET	841
POIDS DE FIOLE	137
PRESILLY	45
ST MAUR	80
SARROGNA	18
TOTAL	1922

Pôle d'Arinthod :

COMMUNES	Abonnés 2024
ANDELOT MORVAL	44
ARINTHOD	641
AROMAS	225
CERNON	152
CHARNOD	20
CONDES	59
CORNOD	104
MONTLAINSIA – Dessia	41
VALZIN EN PETITE MONT. Fétigny	46
GENOD	36
GIGNY SUR SURAN	153
VALZIN EN PETITE MONTAGNE – Montadroit	25
VAL SURAN – Louvenne	41
VAL SURAN- Saint Julien	352
THOIRETTE-COISIA Bourg de Thoirette	270
THOIRETTE-COISIA Bourg de Coisia	105
VILLENEUVE LES CHARNOD	26
VOSBLES-VALFIN	120
TOTAL	2460

Le service public d'assainissement collectif compte 9539 abonnés.

1.7/ Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels (Indicateur descriptif D202.0)

Il s'agit du nombre d'autorisations de déversement d'eaux usées non domestiques signées par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du code de la santé publique.

Les rejets d'effluents non domestiques doivent être autorisés par la collectivité, qui n'est pas tenue de les accepter. Ils peuvent faire l'objet de conventions particulières.

3 conventions sont en vigueur avec 4 fromageries du territoire :

- Arinthod
- Orgelet
- Val Suran – Saint Julien

De plus, des conventions existent avec diverses industries :

- Smoby à Arinthod
- RPC Emballages à Moirans

1.8/ Conventions de transfert d'effluents

Une convention a été signée avec la Régie de Chalain pour le transfert et le traitement des eaux usées de la commune de Fontenu sur la station de Marigny.

1.9/ Volumes facturés

Pôle de Moirans en Montagne :

COMMUNES	VOLUMES EN 2024
CHANCIA	7163
COYRON	2557
CRENANS	6863
ETIVAL	9588
JEURRE	6697
LAVANCIA-EPERCY	2982
LECT	11111
MAISOD/CHARCHILLA	33 204
MARTIGNA	6360
MEUSSIA	14020
MOIRANS -EN-MONTAGNE	93933
MONTCUSEL (Hameau de Grand serve)	538
VAUX-LES-St-CLAUDE	16251
TOTAL	211 267

Pôle de Clairvaux les Lacs :

Envoyé en préfecture le 21/10/2025
Reçu en préfecture le 21/10/2025
Publié le
ID : 039-200090579-20251015-D_088_2025-DE



COMMUNES	VOLUMES EN 2024
BAREZIA SUR L'AIN	1986
BLYE	5972
BONLIEU	7453
CHAREZIER	536
CHATILLON	8470
CLAIRVAUX Bourg	112 415
CLAIRVAUX Soyria	2421
COGNA	13562
HAUTECOURT	6802
DENEZIERES	3630
DOUCIER	20633
FONTENU	2851
LARGILLAY - MARSONNAY	2303
PATORNAY	15322
PONT DE POITTE (Sogedo)	32910
SOUCIA	4317
VERTAMBOZ	3530
TOTAL	245 113

Pôle d'Orgelet :

COMMUNES	VOLUMES EN 2024
BEFFIA	2326
CHAVERIA	6268
CRESSIA	9370
DOMPIERRE	11181
LA CHAILLEUSE (ESSIA)	2968
LA TOUR DU MEIX dont Surchauffant	18104
MOUTONNE	4165
NOGNA	7965
ONoz	2395
ORGELET	73818
POIDS DE FIOLE	10675
PRESILLY	3541
ST MAUR	6255
SARROGNA	689
TOTAL	159 720

COMMUNES	VOLUMES EN 2024
ANDELOT MORVAL	2458
ARINTHOD	179286
AROMAS	22417
CERNON	10355
CHARNOD	907
CONDES	10677
CORNOD	7131
MONTLAINIA – Dessia	1895
VALZIN EN PETITE MONT. Fétigny	2841
GENOD	2074
GIGNY SUR SURAN	8109
VALZIN EN PETITE MONTAGNE – Montadroit	1536
VAL SURAN – Louvenne	3528
VAL SURAN- Saint Julien	37535
THOIRETTE-COISIA Bourg de Thoirette	19336
THOIRETTE-COISIA Bourg de Coisia	5802
VILLENEUVE LES CHARNOD	402
VOSBLES-VALFIN	8302
TOTAL	324 591

Au total, sur le territoire communautaire 940 691 m³ ont été facturés (et traités).

1.10/ Activité du service

1.10.1/ Nombre d'opérations totales effectuées par le service

	2022	2023	2024
Contrôle de faisabilité du branchement au réseau (autorisation de raccordement)	15	34	29
Contrôle de branchement (neuf)	11	14	32
Contrôle de branchement (vente ou à l'initiative du service)	563	185	212

1.10.2/ Communications diverses

	2024
Outils de communication mis en place	- Mise en ligne d'informations relatives à l'assainissement sur le site internet de la Communauté de Communes. - Articles parus dans le magazine communautaire - Rapport d'activité de Terre d'Emeraude Communauté - Articles parus dans les journaux locaux (Progrès, Voix du Jura)

1.11/ Principaux chantiers de 2024

Dans la poursuite de notre programme pluriannuel d'investissement :

5 projets de travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement collectif ont été réalisés sur les communes d'Arinthod, de Chatillon, de Largillay-Marsonnay (village de Largillay), de Cernon (hameau de Menouille) et d'Onoz pour un total de :

- 8 073 ml de réseaux (dont 380 ml de chemisage à Onoz)
- 3 426 877,30 € HT de marchés de travaux
- 3 stations d'épuration (Châtillon, Largillay, Menouille) pour un total de :
 - 575 Equivalents Habitants
 - 645 679,00 € HT de marchés de travaux

Total marchés : 4 072 556,30 € HT

TOTAL INVESTISSEMENTS AVEC FRAIS ANNEXES : 4 490 152,30 € HT

Total subventions Agence de l'eau : 3 097 629,00 €

Total subventions Conseil Départemental : 153 901,00 €

Total subventions DETR : 84 986,00 € (station d'épuration de Châtillon)

TOTAL SUBVENTIONS : 3 336 516,00 € soit 74,3 %

RESTE À CHARGE TEC : 1 153 636,30 € HT

Certains de ces projets se poursuivront en 2025.

Ces différents investissements ont bénéficié de subventions de l'agence de l'eau Rhône, Méditerranée, Corse (+/- 50% en tenant compte de coûts plafonds). Certains dossiers sont en attente de décisions d'aides DETR et DST.

Remarque concernant les différents travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement : les particuliers devront le cas échéant déconnecter leur fosse septique et raccorder leurs sorties d'eaux usées sur les boîtes de branchements positionnées en limite de propriété.

1.12/ Ouvrages d'épuration des eaux usées

1.12.1/ Type de station d'épuration

Depuis la mise à l'arrêt de la station 1 de Vaux-les-Saint-Claude, 78 stations d'épuration sont situées sur le territoire communautaire (+ station de Marigny qui traite les eaux usées de la commune de Fontenu) :

Commune	Lieu step	ANNEE n en service	TYPE SATESE	"par temps sec"
ANDELOT MORVAL	Hameau d'Andelot	1989	Lagune	100
ARINTHOD	Hameau Négli	2004	FAS	60
ARINTHOD	Bourg	2008	BA BS	2400
AROMAS	Bourg + Marsonna et Burigna	2004	FPR	600
AROMAS	Ceffia	2019	FPR	100
BAREZIA SUR L'AIN	Lotissement du Gringalet	1977	LB	200
BEFFIA	Bourg	2019	FPR	110
BLYE	Bourg	2001	Lagune	250
BONLIEU	Bourg	2011	FPR	350
CERNON	Bourg + les lattes	2008	DB	350
CERNON	Cité EDF	2021	FPR	55
CERNON	Menouille	2024	Microstation	110
CHANCIA	Bourg	1966	DD	150
CHANCIA	Lotissement La Ravière	1992	DD	250
CHAREZIER	Lotissement	2012	FAS	38
CHARNOD	Bourg	2009	FAS	60
CHATILLON	Bourg	2025	FPR	365
CHAVERIA	Bourg	2013	FPR	220
CHAVERIA	Hameau de Chatagna	2014	DB	80
CLAIRVAUX	Hameau de Soyria	2019	Filtre Compact	20
CLAIRVAUX	Bourg / SIA Vallée du Drouvenant	2005	BA BS	6550
CONDES	Bourg	2010	DB	350
CORNOD	bourg + Brolaines	2019	FPR	230
CORNOD	Hameau de Thorégna	2002	Lagune	90
COYRON	Bourg	2011	FPR	80
CRENANS	Bourg	2014	FPR	320
CRESSIA	Bourg	2011	FPR	500
DENEZIERES	Bourg	2012	Lagune	150
DOMPIERRE SUR MONT	Bourg	2010	FPR	340
DOUCIER	Bourg	1992	Lagune	1200
ETIVAL	Bourg	1982	Lagune	400
ETIVAL	Hameau Les Ronchaux	1980	Lagune	400
GENOD	Bourg	1970	DD	100
GIGNY SUR SURAN	Bourg	2001	Lagune	360
JEURRE	Bourg	2017	DB	240
LA CHAILLEUSE - Essia	Bourg Essia	2021	FPR	130
LARGILLAY - MARSONNAY	Largillay	2025	Microstation	100
LAVANCIA EPERCY	Epine	1975	FAS	80
LAVANCIA EPERCY	Viellard	1998	DD	80
LECT VOUGLANS	Lect	1979	DD	200
LECT VOUGLANS	Vouglans / Combe du Bief	1979	DD	200
LECT VOUGLANS	Vouglans / Camping	1979	DD	200
MAISOD (+CHARCHILLA)	Bourg	1997	BA BS	1660
MARTIGNA	Bourg	2021	FPR	80
MARTIGNA	Lotissement du Haut village	2003	FAS	80
MENETRUX EN JOUX	Maison des Cascades	2003	DB	200

MEUSSIA	Bourg	2001		
MOIRANS en Montagne	Bourg	2014		
MONTCUSEL	H Grand Serve	2010	FAS	40
MONTLAINIA - Dessia	Bourg Dessia	2010	Lagune	90
MONTLAINIA - Dessia	Granges de Dessia	2010	FAS	20
MOUTONNE	Bourg	2003	Lagune	150
NOGNA	Bourg	2010	FPR	300
ONOZ	Bourg	2014	FPR	125
ORGELET	Merlia	2021	FPR	70
ORGELET	Bourg	2005	BA BS	4500
POIDS de FIOLE	Bourg	2013	DB	480
PONT DE POITTE - PATORNAY	Bourg Pont de Poitte DSP	1995	BA BS	2500
PRESILLY	Bourg	2019	FPR	120
SAINT HYMETIERE SUR VALOUSE	Bourg Saint Hymetière	2021	FPR	230
SAINT MAUR	Bourg	2002	DB	230
SARROGNA	centre bourg	2007	FAS	70
SOUCIA	Bourg + lotisst	2015	FPR	125
THOIRETTE/COISIA - Coisia	bourg Coisia	1998	FAS	180
THOIRETTE/COISIA - Coisia	Hameau Le Montain	1996	FAS	90
THOIRETTE/COISIA - Thoirette	Bourg Thoirette	2013	DB	800
TOUR DU MEIX (la)	Bourg	2014	FPR	1465
VAL SURAN - Louvenne	Bourg Louvenne	2015	FPR	110
VAL SURAN- Saint Julien	Bourg Saint Julien	1999	BA BS	1500
VALZIN EN P M - Fétigny	Bourg Fétigny	2015	FPR	110
VALZIN EN P M - Montadroit	Hameau de Montadroit	2001	FAS	80
VAUX LES SAINT CLAUDE	Bourg	2013	DB	405
VAUX LES SAINT CLAUDE	La clavière	2019	DB	520
VERTAMBOZ	Bourg	2016	FPR	100
VILLENEUVE LES CHARNOD	Bourg	2010	FPR	80
VOSBLES/VALFIN	Bourg Vosbles	2012	FPR	100
VOSBLES/VALFIN	Hameau de Chavagna	1994	Lagune	60
VOSBLES/VALFIN	Hameau de Mongefond	1999	Lagune	40
VOSBLES/VALFIN	Bourg Valfin	2024	Microstation	125

1.12.2/ Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration et curages divers
(Indicateur descriptif D203.0)

Boues issues des stations d'épurations et évacuées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 et opérations de curage diverses :

Date	EVACUATIONS DE BOUES VERS UNE AUTRE STEP	commune_implantation	nom_STEU	m3 boues	TMS
02/01/2024	Pompage décanteur	CHAVERIA	CHATAGNA	7,74	0,39
06/03/2024	Pompage de boues du décanteur	SAINT-MAUR	BOURG	6,72	0,17
08/04/2024	Pompage boues décanteur et pouzzolane	THOIRETTE	LE MONTAIN	8	0,40
17/04/2024	Nettoyage BA	MAISOD	BOURG + SIA MERCANTINE	8,5	0,43
29/04/2024	Pompage boues décanteur, nettoyage canal de sortie	CONDES	BOURG	17,98	0,90
29/04/2024	Pompage boues du décanteur	THOIRETTE	BOURG	17,92	0,90
13/05/2024	Pompage boues	THOIRETTE	LE MONTAIN	8,82	0,44
23/05/2024	Pompage boues décanteur	JEURRE	BOURG	17,52	0,44
23/05/2024	Pompage fosse	THOIRETTE	COISIA	18,06	0,90
27/05/2024	Pompage décanteurs	VAUX LES SAINT CLAUDE	2ième	53,66	1,34
04/06/2024	Pompage décanteur	CHANCIA	BOURG	21,32	1,07
24/06/2024	Pompage de boues dans le décanteur	MONTLAINIA	GRANGES DE DESSIA	6	0,30
28/06/2024	Pompage boues décanteur + préfiltre + chasse	SARROGNA	BOURG	9	0,45
06/07/2024	Pompage décanteur	CHARNOD	BOURG	18	0,90
10/07/2024	Curage du fond du BA avant changement des diffuseurs	VAL SURAN	SAINT-JULIEN	9,12	0,46
25/07/2024	Pompage Fosse toutes eaux	ARINTHOD	NEGLIA	16	0,80
29/07/2024	Pompage décanteur	POIDS de FIOLE	BOURG	18	0,72
16/09/2024	Pompage décanteur	BAREZIA SUR L'AIN	LOTISSEMENT DU GRINGALET	9	0,45
10/10/2024	Pompage décanteur	POIDS de FIOLE	BOURG	8,68	0,35
07/11/2024	Pompage de boues du décanteur	SAINT-MAUR	BOURG	7,32	0,18
08/11/2024	Pompage boues décanteur	MENETRUX EN JOUX	MAISON DES CASCADES	18	0,90
04/12/2024	Pompage décanteur	CHANCIA	LOTISSEMENT LA RAVIERE	17,4	0,44
04/12/2024	Pompage boues décanteur	JEURRE	BOURG	17,36	0,43
17/12/2024	Pompage décanteur	CERNON	BOURG + LES LATTES	9,1	0,45

17/12/2024	Pompage décanteur	CONDES	BOUR		
			TOTAL		

Date	CURAGES ET INTERVENTIONS DIVERSES	Commune_implantation	Nom_STEU
08/03/2024	Nettoyage poste de relevage, dégrilleur et bassin d'orage	ARINTHOD	BOURG
25/04/2024	Débouchage canalisation en amont du poste du bourg en urgence débordement des EU	AROMAS	BOURG + MARSONNAS + BURIGNA
22/04/2024	Nettoyage du poste de refoulement	AROMAS	CEFFIA
15/04/2024	Nettoyage du poste de refoulement	AROMAS	VILLENEUVE LES CHARNOD
22/07/2024	Nettoyage step	BEFFIA	BOURG
22/04/2024	Curage réseau	CERNON	MENOUILLE
05/09/2024	Débouchage canalisation réseau principale vers mairie	CERNON	BOURG + LES LATTES
22/07/2024	Nettoyage step	CHAVERIA	CHATAGNA
13/09/2024	Curage réseau	CHAVERIA	BOURG
26/02/2024	9 Rue de Hautecour curage et ITV	CLAIRVAUX	BOURG
26/03/2024	Curage 2400 ml de réseaux secteur Clairvaux	CLAIRVAUX	BOURG
12/04/2024	Curage branchement 10 Rue Neuve	CLAIRVAUX	BOURG
15/04/2024	Chasse station et poste sur réseau nettoyage	CORNOD	BOURG
11/07/2024	Curage du réseau rue de la chapelle + dessableur + poste de refoulement	CORNOD	BOURG
29/05/2024	Curage sur environ 250 ml suite pb odeur	DOUCIER	BOURG
15/10/2024	Curage rue du Bois Joli	DOUCIER	BOURG
25/08/2024	Nettoyage des postes de relevage	ETIVAL	LES RONCHAUX
16/04/2024	Débouchage préfiltre pouzzolane et débouchage décanteur	LECT	LECT
21/06/2024	Curage environ 50 ml derrière l'école	LECT	LECT
18/03/2024	Débouchage diam 200 et curage 90 ml 15 et 17 Rue du Mont des Fourches CHARCHILLA	MAISOD	BOURG + SIA MERCANTINE
10/05/2014	Curage poste Maisod, la Mercantine et Charchilla	MAISOD	BOURG + SIA MERCANTINE
19/06/2024	Pompage amont décanteur	MENETRUX EN JOUX	MAISON DES CASCADES
19/02/2024	Débouchage 52 Rue Jean Jaurès Moirans	MOIRANS EN MONTAGNE	BOURG
06/02/2024	Intervention maison de santé	MOIRANS EN MONTAGNE	BOURG
07/03/2024	Débouchage canalisation depuis regard vers fossé ZA Moirans - Avenue de St Claude	MOIRANS EN MONTAGNE	BOURG
14/05/2024	Curage 4 postes de refoulement	MOIRANS EN MONTAGNE	BOURG

28/10/2024	Poste relevage Moirans et dessableur station	MOIRANS EN MONTAGNE	BOURG
04/11/2024	Curage Rue Roche Rive	MOIRANS EN MONTAGNE	BOURG
22/07/2024	Nettoyage PR	MOUTONNE	BOURG
13/09/2024	Curage réseau	MOUTONNE	BOURG
13/03/2024	Débouchage EU dans regard et curage de 30 ml vers le rond-point de la zone artisanale	ORGELET	BOURG
10/07/2024	Nettoyage des poubelles	ORGELET	BOURG
31/08/2024	Débouchage canalisation déversoir d'orage et curage réseaux champs	ORGELET	BOURG
02/09/2024	Curage conduite fosse de vidange	ORGELET	BOURG
13/09/2024	Curage et nettoyage entrée step orgelet	ORGELET	BOURG
10/12/2024	Pompage fosse de vidange, pompage sable et lingettes	ORGELET	BOURG
22/04/2024	Postes refoulement nettoyage	THOIRETTE	BOURG
22/07/2024	Poste de refoulement + curage réseau pour ITV	THOIRETTE	BOURG
02/12/2024	Curage réseau haut de la montée des fontaines	THOIRETTE	BOURG
19/02/2024	Débouchage et curage canalisation + regard déversoir	TOUR DU MEIX LA	BOURG
14/05/2024	Curage Poste refoulement	TOUR DU MEIX LA	BOURG
27/06/2024	Nettoyage dégrilleur	TOUR DU MEIX LA	BOURG
17/07/2024	Pompage du dégrilleur et réseau en aval car bouché	TOUR DU MEIX LA	BOURG
04/06/2024	Curage 2 DO + Bassin d'orage + Dessableur et dégrilleur	VAL SURAN	SAINT-JULIEN
17/12/2024	Curage 2 DO + Bassin d'orage + Dessableur et dégrilleur + poste entrée de station	VAL SURAN	SAINT-JULIEN
30/09/2024	Curage Rue Saint Romain	VAUX LES SAINT CLAUDE	2ième
04/11/2024	Curage rue sur les Cotes	VAUX LES SAINT CLAUDE	2ième

Date	Evacuation de graisses	nom_STEU	graisses
11/02/2024	ARINTHOD	BOURG	4
04/07/2024	ARINTHOD	BOURG	3
16/10/2024	ARINTHOD	BOURG	4
16/12/2024	ARINTHOD	BOURG	2
06/03/2024	MOIRANS	BOURG	7
18/11/2024	MOIRANS	BOURG	6
		TOTAL	26

Date	Evacuation de sables	nom_STEU	m3 sables
08/03/2024	ARINTHOD	BOURG	4
10/12/2024	ARINTHOD	BOURG	4
22/08/2024	ORGELET	BOURG	2
05/05/2024	MOIRANS	BOURG	3
22/04/2024	AROMAS	PR MARSONNAS	4
16/05/2024	CLAIRVAUX	BOURG	5
28/10/2024	CLAIRVAUX	BOURG	5
11/06/2024	MAISOD	BOURG	5
28/10/2024	MEUSSIA	BOURG	3
		TOTAL	35

EVACUATIONS SUR PLATEFORME DE COMPOSTAGE EN 2024	Quantités Traitées (TMS)
Station d'épuration de SAINT JULIEN 101,14 T de boues brutes (siccité moyenne 15,6 %)	15,78
Station d'épuration de MOIRANS EN MONTAGNE 146,36 T de boues brutes (siccité moyenne 15,0 %)	21,95
Station d'épuration d'ORGELET 36,94 T de boues brutes (siccité moyenne 91,6 %)	33,84
Station d'épuration de MAISOD 136 T de boues brutes liquides (siccité moyenne 5,0 %)	6,8
Station d'épuration de CLAIRVAUX 57,18 T de boues brutes (siccité moyenne 79,6 %)	45,52
TOTAL	123,89

EVACUATIONS EN CENTRE D'INCINERATION EN 2024	Quantités Traitées (TMS)
Station d'épuration de MOIRANS-EN-MONTAGNE 17,64 T de boues brutes (siccité moyenne 15,6 %)	2,75
TOTAL	2,75

EVACUATIONS EN EPANDAGE AGRICOLE EN 2024	Quantités Traitées (TMS)
Station d'épuration d'ARINTHOD 105,00 T de boues brutes (siccité moyenne 10,6 %)	11,13
Station d'épuration de MAISOD 348,00 T de boues brutes (siccité moyenne 5,0 %)	17,40
Station d'épuration de PONT-DE-POITTE 360,00 T de boues brutes (siccité moyenne 4,4 %)	15,84
TOTAL	44,37

1.13/ Caractéristiques du réseau de collecte

1.13.1/ Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées par système d'assainissement

Les réseaux d'assainissement sur le territoire de TEC représentent :

- **123,42** Km de réseau unitaire
- **134,94** Km de réseau séparatif
- **24,32** Km de réseau de refoulement

Soit un linéaire total de 282,68 km.

Le détail par commune est le suivant :

Commune implantation	Nom système	Longueur réseau unitaire	Longueur réseau séparatif	Refoulement
ANDELOT MORVAL	Hameau d'Andelot	1,82	0,00	0,00
ARINTHOD	Bourg	5,98	5,26	0,00
ARINTHOD	Hameau Négla	0,00	0,76	0,00
AROMAS	Bourg + Marsonna et Burigna	0,89	5,23	2,05

AROMAS	Ceffia	0,94		
BAREZIA SUR L'AIN	Lotissement du Gringalet	0,00		
BEFFIA	Bourg	0,25	0,73	0,00
BLYE	Bourg	1,08	0,53	0,00
BONLIEU	Bourg	0,00	2,64	0,60
CERNON	Cité EDF	0,40	0,00	0,00
CERNON	Menouille	1,06	0,00	0,00
CERNON	Bourg + les lattes	2,03	0,47	0,00
CHANCIA	Bourg	1,34	0,00	0,00
CHANCIA	Lotissement La Ravière	0,00	1,40	0,00
CHAREZIER	Lotissement	0,00	0,15	0,00
CHARNOD	Bourg	0,00	1,21	0,00
CHATILLON	Bourg	2,20	0,00	0,00
CHAVERIA	Bourg	2,28	0,00	0,00
CHAVERIA	Hameau de Chatagna	1,00	0,00	0,00
CLAIRVAUX	Bourg / SIA Vallée du Drouvenant	24,70	16,50	3,85
CLAIRVAUX	Hameau de Soyria	0,30	0,00	0,00
THOIRETTE COISIA	COISIA	0,80	0,60	0,00
THOIRETTE COISIA	MONTAIN	0,00	0,87	0,00
CONDES	Bourg	1,19	0,41	0,15
CORNOD	Hameau de Thorégna	0,73	0,00	0,00
CORNOD	bourg + Brolaines	2,19	0,69	0,68
COYRON	Bourg	0,70	0,50	0,00
CRENANS	Bourg	0,00	3,35	0,00
CRESSIA	Bourg	2,70	1,40	0,00
DENEZIERES	Bourg	1,50	0,00	0,00
MONTLAINIA	DESSIA BOURG	0,87	0,00	0,00
MONTLAINIA	Granges de Dessia	0,48	0,00	0,00
DOMPIERRE SUR MONT	Bourg	3,84	0,15	0,24
DOUCIER	Bourg	4,04	5,31	8,82
ETIVAL	Bourg	2,50	1,10	0,00
ETIVAL	Hameau Les Ronchaux	1,40	2,10	0,31
VALZIN EN PETITE MONTAGNE	FETIGNY	0,00	0,74	0,09
FONTENU	CHALAIN	0,67	2,34	0,00
GENOD	Bourg	0,76	0,00	0,00
GIGNY SUR SURAN	Bourg	2,03	1,81	0,10
JEURRE	Bourg	1,22	0,32	0,10
LA CHAILLEUSE	Essia Bourg	0,00	1,40	0,00
LARGILLAY - MARSONNAY	Largillay	1,05	0,00	0,00
LAVANCIA EPERCY	Epine	0,00	0,40	0,00
LAVANCIA EPERCY	Viellard	0,00	0,40	0,00
LECT	Hameau de Lect	1,34	0,44	0,00
LECT	Hameau de Vouglans / Combe du Bief	1,00	0,44	0,00
LECT	Hameau de Vouglans / Camping	0,60	0,00	0,00
VALZIN EN PETITE MONTAGNE	MONTADROIT	0,00	0,62	0,00
VAL SURAN	LOUVENNE	0,00	1,13	0,60
MAISOD	Bourg / SIA MERCANTINE	3,00	13,10	
MARTIGNA	Lotissement du Haut village	0,00	0,30	0,00
MARTIGNA	Bourg	0,00	1,80	0,00

			Envoyé en préfecture le 21/10/2025	
			Reçu en préfecture le 21/10/2025	
			Publié le 21/10/2025	0,00
			ID : 039-200090579-20251015-D_088_2025-DE	
MENETRUX EN JOUX	Maison des Cascades	0,00		
MEUSSIA	Bourg	4,60		
MOIRANS en Montagne	Bourg	0,00	17,50	0,50
MONTCUSEL	H Grand Serve	0,00	0,17	0,00
MOUTONNE	Bourg	1,20	0,00	0,26
NOGNA	Bourg	2,50	0,00	0,00
ONOZ	Bourg	1,55	0,10	0,00
ORGELET	Bourg	9,97	9,96	3,01
ORGELET	Merlia	0,20	1,30	0,00
POIDS de FIOLE	Bourg	1,00	1,70	0,30
PONT DE POITTE	Bourg / Interco	8,10	2,91	0,00
PRESILLY	Bourg	1,00	0,00	0,00
VAL SURAN	SAINT JULIEN	5,60	4,53	0,30
SAINT HYMETIERE	SAINT HYMETIERE	1,50	2,57	0,00
SAINT MAUR	Bourg	1,52	0,28	0,70
SARROGNA	centre bourg	0,00	0,75	0,00
SOUCIA	Bourg + lotisst	2,35	0,39	0,00
THOIRETTE COISIA	THOIRETTE	0,76	2,43	0,00
TOUR DU MEIX (la)	Bourg	0,00	3,90	0,25
VAUX LES SAINT CLAUDE	Bourg	1,55	0,70	1,20
VERTAMBOZ	Bourg	0,99	0,00	0,00
AROMAS	VILLENEUVE LES CHARNOD	0,00	0,47	0,00
VOSBLES VALFIN	VOSBLES BOURG	0,00	1,61	0,00
VOSBLES VALFIN	Hameau de Chavagna	0,00	1,01	0,00
VOSBLES VALFIN	Hameau de Mongefond	0,00	0,90	0,00
VOSBLES VALFIN	Valfin	0,00	1,37	0,00
		123,42	134.94	24,32
			TOTAL	282.68

1.13.2 / Identification des ouvrages existants afin de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par les réseaux unitaires en temps de pluie par système d'assainissement.

132 déversoirs d'orage assurent le déversement du surplus d'eau en cas d'intempéries sur le territoire de la Communauté de Communes.

Commune implantation	Nom step	Nombre de déversoirs d'orage
ANDELOT MORVAL	Hameau d'Andelot	1
ARINTHOD	Hameau Négla	0
ARINTHOD	Bourg	4
AROMAS	Ceffia	2
AROMAS	Bourg + Marsonnas et Burigna	2
BAREZIA SUR L'AIN	Lotissement du Gringalet	0
BEFFIA	Bourg	3
BLYE	Bourg	2
BONLIEU	Bourg	1
CERNON	Menouille	2
CERNON	Cité EDF	1
CERNON	Bourg + les lattes	3
CHANCIA	Bourg	1

CHANCIA	Lotissement La Ravière	
CHAREZIER	Lotissement	
CHARNOD	Bourg	1
CHATILLON	Bourg	1
CHAVERIA	Hameau de Chatagna	1
CHAVERIA	Bourg	0
CLAIRVAUX	Hameau de Soyria	0
CLAIRVAUX	Bourg / SIA Vallée du Drouvenant	22
COISIA	Hameau Le Montain	1
COISIA	bourg	4
CONDES	Bourg	1
CORNOD	Hameau de Thorégna	1
CORNOD	bourg + Brolaines + Vilette	4
COYRON	Bourg	1
CRENANS	Bourg	1
CRESSIA	Bourg	3
DENEZIERES	Bourg	3
DESSIA	Granges de Dessia	1
DESSIA	Bourg	1
DOMPIERRE SUR MONT	Bourg	1
DOUCIER	Bourg	3
ETIVAL	Hameau Les Ronchaux	1
ETIVAL	Bourg	1
FETIGNY	Bourg	0
GENOD	Bourg	2
GIGNY SUR SURAN	Bourg	7
JEURRE	Bourg	1
LA CHAILLEUSE	Essia Bourg	1
LARGILLAY - MARSONNAY	Largillay	1
LAVANCIA EPERCY	Epine	0
LAVANCIA EPERCY	Viellard	0
LECT	Hameau de Lect	1
LECT	Hameau de Vouglans / Combe du Bief	1
LECT	Hameau de Vouglans / Camping	0
LEGNA	Hameau de Montadroit	0
LOUVENNE	Bourg	0
MAISOD	Bourg / SIA MERCANTINE	5
MARIGNY	CHALAIN	5
MARTIGNA	Lotissement du Haut village	0
MENETRUX EN JOUX	Maison des Cascades	0
MEUSSIA	Bourg	0
MOIRANS en Montagne	Bourg	0
MONTCUSEL	H Grand Serve	0
MOUTONNE	Bourg	1
NOGNA	Bourg	1
ONoz	Bourg	1
ORGELET	Merlia	1
ORGELET	Bourg	4
POIDS de FIOLE	Bourg	1

PONT DE POITTE	Bourg / Interco	
PRESILLY	Bourg	
SAINT HYMETIERE SUR V.	Bourg	3
SAINT JULIEN	Bourg	4
SAINT MAUR	Bourg	1
SARROGNA	centre bourg	0
SOUCIA	Bourg + lotissement	1
THOIRETTE	Bourg	1
TOUR DU MEIX (la)	Bourg	1
VAUX LES SAINT CLAUDE	Bourg file 1	0
VERTAMBOZ	Bourg	0
VILLENEUVE LES CHARNOD	Bourg	0
VOSBLES	Hameau de Mongefond	0
VOSBLES	Hameau de Chavagna	0
VOSBLES	Bourg	0
VOSBLES	Valfin	0

1.13.3 / Postes de relevage sur le réseau de collecte ou en entrée de station d'épuration

Commune	Lieu step	Nombre de poste de relevage Réseau	Nombre de poste de relevage step	Nb PR Réseau + STEP
ANDELLOT MORVAL	Hameau d'Andelot	0	0	0
ARINTHOD	Hameau Négla	0	0	0
ARINTHOD	Bourg	0	1	1
AROMAS	Bourg + Marsonna et Burigna	2	0	2
AROMAS	Ceffia	1	0	1
BAREZIA SUR L'AIN	Lotissement du Gringalet	0	1	1
BEFFIA	Bourg	0	2	2
BLYE	Bourg	0	0	0
BONLIEU	Bourg	1	1	2
CERNON	Bourg + les lattes	0	0	0
CERNON	Cité EDF	0	0	0
CERNON	Menouille	0	0	0
CHANCIA	Bourg	0	0	0
CHANCIA	Lotissement La Ravière	0	1	1
CHAREZIER	Lotissement	0	0	0
CHARNOD	Bourg	0	0	0
CHATILLON	Bourg	0	0	0
CHAVERIA	Bourg	0	2	2
CHAVERIA	Hameau de Chatagna	0	1	1
CLAIRVAUX	Bourg / SIA Vallée du Drouvenant	6	2	8
CLAIRVAUX	Hameau de Soyria	0	0	0
CONDES	Bourg	1	0	1
CORNOD	bourg + Brolaines	1	0	1
CORNOD	Hameau de Thorégna	0	0	0
COYRON	Bourg	0	2	2
CRENANS	Bourg	0	2	2
CRESSIA	Bourg	0	2	2

DENEZIERES	Bourg			
DOMPIERRE SUR MONT	Bourg			
DOUCIER	Bourg	2	0	2
ETIVAL	Bourg	0	0	0
ETIVAL	Hameau Les Ronchaux	2	0	2
FONTENU	Marigny (régie CHALAIN)	2	2	4
GENOD	Bourg	0	0	0
GIGNY SUR SURAN	Bourg	1	0	1
JEURRE	Bourg	1	0	1
LA CHAILLEUSE - Essia	Bourg Essia	0	0	0
LARGILLAY - MARSONNAY	Largillay	0	0	0
LAVANCIA EPERCY	Epine	0	0	0
LAVANCIA EPERCY	Viellard	0	0	0
LECT VOUGLANS	Lect	0	0	0
LECT VOUGLANS	Vouglans / Combe du Bief	0	0	0
LECT VOUGLANS	Vouglans / Camping	0	0	0
MAISOD (+CHARCHILLA)	Bourg / SIEA MERCANTINE	3	2	5
MARTIGNA	Lotissement du Haut village	0	0	0
MARTIGNA	Bourg	0	0	0
MENETRUX EN JOUX	Maison des Cascades	0	0	0
MEUSSIA	Bourg	0	0	0
MOIRANS en Montagne	Bourg	3	1	4
MONTCUSEL	H Grand Serve	0	1	1
MONTLAINIA - Dessia	Bourg Dessia	0	0	0
MONTLAINIA - Dessia	Granges de Dessia	0	0	0
MOUTONNE	Bourg	1	0	1
NOGNA	Bourg	0	2	2
ONOZ	Bourg	0	1	1
ORGELET	Bourg	1	1	2
ORGELET	Merlia	0	0	0
POIDS de FIOLE	Bourg	1	0	1
PONT DE POITTE - PATORNAY	Bourg Pont de Poitte DSP	4	2	6
PRESILLY	Bourg	0	1	1
SAINT HYMETIERE SUR V.	Bourg	0	1	1
SAINT MAUR	Bourg	1	0	1
SARROGNA	centre bourg	0	0	0
SOUCIA	Bourg + lotisst	0	1	1
THOIRETTE/COISIA - Coisia	bourg Coisia	0	0	0
THOIRETTE/COISIA - Coisia	Hameau Le Montain	0	0	0
THOIRETTE/COISIA - Thoirette	Bourg Thoirette	1	1	2
TOUR DU MEIX (la)	Bourg	4	1	5
VAL SURAN - Louvenne	Bourg Louvenne	1	0	1
VAL SURAN- Saint Julien	Bourg Saint Julien	1	1	2
VALZIN EN P M - Fétigny	Bourg Fétigny	1	0	1
VALZIN EN P M - Montadroit	Hameau de Montadroit	0	0	0
VAUX LES SAINT CLAUDE	Bourg	1	1	2
VERTAMBOZ	Bourg	0	1	1
VILLENEUVE LES CHARNOD	Bourg	0	1	1
VOSBLES/VALFIN	Bourg Vosbles	0	0	0

VOSBLES/VALFIN	Hameau de Chavagna					Envoyé en préfecture le 21/10/2025
VOSBLES/VALFIN	Hameau de Mongefond					Reçu en préfecture le 21/10/2025
VOSBLES/VALFIN	Bourg Valfin	0	1	1		Publié le 0 0
	TOTAL	44	39	82		ID : 039-200090579-20251015-D_088_2025-DE



II/ Indicateurs de performance

2.1/ Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

(Indicateur descriptif P201.1)

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

Le nombre potentiel étant égal au nombre d'abonnés, le taux de desserte est donc de 100 %.

Détermination de l'ICGP Terre d'Emeraude Communauté

Barème	Critères	Informations disponibles	
		Oui / Non	Points attribués
+ 10 points	VP.250 Existence d'un plan des réseaux de collecte des eaux usées mentionnant la localisation des ouvrages annexes (poste de refoulement ou de relèvement, déversoirs d'orage,...), et s'ils existent, les points d'autosurveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement.	Oui	10
+ 5 points	VP.251 Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés (extension, réhabilitation, ou renouvellement des réseaux) et les données acquises depuis la dernière mise à jour. Mise à jour à minima annuelle du plan.	Oui	5
<u>L'obtention des 15 premiers points est nécessaire, avant de pouvoir ajouter les points suivants : OK (15)</u>			
+ 10 points	VP.252 Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage, de la précision des informations cartographiques, et pour au moins la moitié du linéaire total de réseau les informations sur les diamètres et matériaux des tronçons.	Oui	10
Lorsque les matériaux et les diamètres sont renseignés pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est attribué lorsque les informations sur les matériaux et diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total.			
De 1 à 5 points supplémentaires	VP.253 Pourcentage du linéaire de réseau dont les informations sur les diamètres et matériaux des tronçons sont renseignées	85%	3
+ 10 points	VP.254 L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, pour au moins la moitié du linéaire total de réseau.	Oui	10
Lorsque l'année ou la période de pose est renseignée pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est attribué lorsque l'année ou la période de pose est renseignée pour au moins 95% du linéaire total.			
De 1 à 5 points supplémentaires	VP.255 Pourcentage du linéaire de réseau dont les informations sur les années ou périodes de pose des tronçons sont renseignées	77%	2
<u>A ce stade du barème, 40 points au minimum doivent être obtenus pour pouvoir y ajouter les points suivants : OK (40)</u>			

+ 10 points	VP.256 Le plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations, pour au moins la moitié du linéaire total de réseau.	Oui	10
Lorsque l'altimétrie est renseignée pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est attribué lorsque l'altimétrie des canalisations est renseignée pour au moins 95% du linéaire total.			
De 1 à 5 points supplémentaires	VP.256 Pourcentage du linéaire de réseau dont les informations sur l'altimétrie des tronçons sont renseignées	65%	1
+ 10 points	VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs, ...)	Oui	10
+ 10 points	VP.258 Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existant sur les ouvrages de collecte et transport des eaux usées.	Non (connaissance partielle)	0
+ 10 points	VP.259 Le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite).	Non (connaissance partielle)	0
+ 10 points	VP.260 L'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,...)	Non (connaissance partielle)	0
+ 10 points	VP.261 Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa résiliation. Y sont mentionnés les dates des inspections de l'état des réseaux, notamment par caméra, et les réparations ou travaux effectués à leur suite.	Non	0
+ 10 points	VP.262 Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins trois ans).	Oui	10
Nombre de points total obtenus			71

2.3/ Conformité de la collecte des effluents

(Indicateur descriptif P203.3)

Au regard des prescriptions nationales issues de la directive ERU, cet indicateur de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau. Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

Voir Annexe : Tableau des conformités transmis par le service Police de l'Eau de la DDT

2.4/ Conformité des équipements d'épuration

(Indicateur descriptif P204.3)

Au regard des prescriptions nationales issues de la directive ERU, cet indicateur de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau. Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

Voir Annexe : Tableau des conformités transmis par le service Police de l'Eau de la DDT

2.5/ Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

(Indicateur descriptif P205.3)

Au regard des prescriptions nationales issues de la directive ERU, cet indicateur de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau. Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

Voir Annexe : Tableau des conformités transmis par le service Police de l'Eau de la DDT

2.6/ Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation

(Indicateur descriptif P206.3.2)

Filière mise en œuvre	Filière conforme	Quantité de matière sèche (TMS)
Epandage agricole	Oui	44,37
Evacuation vers une station d'épuration*	Oui	14,62*
Incinération	Oui	2,75
Compostage	Oui	123,89
Quantité de boues évacuées conformes	OUI (100 %)	185,63

*L'évacuation vers une station d'épuration peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord et si la station dispose elle-même d'une filière conforme.

Pour l'exercice 2024, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est de 100 %.

III/ Financement du service

3.1/ Montant de la redevance et des différentes participations

En 2021, les redevances ont été harmonisées à l'échelle du territoire :

Le service assainissement étant un service public à caractère industriel et commercial, celui-ci doit s'équilibrer en dépenses (fonctionnement + investissement) et en recettes (redevances perçues auprès des usagers + subventions éventuelles). Une redevance d'assainissement collectif uniformisée sur l'ensemble du territoire nous était imposée.

3.1.1 / Redevance assainissement collectif

Depuis le 1^{er} août 2021 :

Tarifs harmonisés sur l'ensemble du territoire :

- Part fixe : 90,64 € HT / an soit 99,70 € TTC / an
- Part variable : 1,60 € HT / m³ soit 1,76 € TTC / m³

	2022	2023	2024
Montants facturés	2 031 530,37 € HT	2 203 381,19 € HT	2 288 714.06 € HT

3.1.2/ Redevance modernisation des réseaux de collecte

L'Agence de l'Eau a institué la redevance de modernisation des réseaux de collecte et en fixe le taux. Cette redevance apparaît sur la facture de la redevance d'assainissement collectif. L'intégralité des sommes perçues est reversée à l'Agence de l'Eau.

Redevance de modernisation des réseaux de collecte (€/m³)	2022	2023	2024
Sur l'ensemble du territoire	0,16 € / m³	0,16 € / m³	0,16 € / m³

Envoyé en préfecture le 21/10/2025
Reçu en préfecture le 21/10/2025
Publié le
ID : 039-200090579-20251015-D_088_2025-DE



Remarques :

	2022	2023	2024
Montants facturés puis reversés à l'AERMC	28 218,00 €	30 376,00 €	33 850,00 €

Lorsqu'il existe une convention de facturation avec une commune ou un délégataire d'eau potable, cette redevance ne transite pas par TEC.

3.1.3/ La Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)

Les tarifs de la PFAC en vigueur depuis le 1er janvier 2024 sont les suivants :

PFAC « domestique »	2 000 € TTC par logement
PFAC « assimilée domestique »	2 000 € TTC par installation

	2022	2023	2024
PFAC facturées	18 PFAC pour 26 573,66 € HT	10 PFAC pour 17 397 € HT	38 PFAC pour 76 000 € HT

3.2/ Impayés

	2022	2023	2024
VP.119 - Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	906,65 € TTC	1 878,76 € TTC	2 022.45 € TTC
VP.268 – Impayés*	43 711,26 € TTC (1)	63 338,43 € TTC (1)	89 451.80 € TTC (2)

(1) impayés relevés au 5 septembre 2024

(2) impayés au 1 juillet 2025

3.3/ Encours de la dette

	2022	2023	2024
VP.182 - Encours de la dette	10,1 M €	9,4 M €	8,7 M €

Capacité de désendettement	12,40 années	10,9 années	7,9 années
----------------------------	--------------	-------------	------------

3.4/ Epargne

VP.183 - Epargne brute annuelle

	2022	2023	2024
Dépenses réelles de fonctionnement (D)	1 268 510 € HT	1 380 392 € HT	1 349 910 € HT
Recettes réelles de fonctionnement (R)	2 171 346 € HT	2 259 938 € HT	2 458 733 € HT
Epargne brute = R-D	902 836 € HT	879 546 € HT	1 108 823 € HT

Pour information :

	2022	2023	2024
Dépenses réelles d'investissement	2 789 810,12 € HT	2 434 444,50 € HT	3 744 750.29 € HT
Recettes réelles d'investissement	2 106 678,81 € HT	2 235 761,39 € HT	2 010 563.50 € HT

IV/ Projets 2025

- Poursuite des travaux initiés en 2024 sur les communes d'Onoz et Arinthod
- Réalisation des travaux à Orgelet, Chavéria et Gigny
- Mise en application des pénalités financières en cas de non-respect des obligations de raccordement ou d'obstacle mis à l'accomplissement de la mission de contrôle.

ANNEXE : Tableau des conformités transmis par le service Police de l'Eau de la DDT

				localisation			conformité COLLECTE	conformité EQUIPEMENT	conformité PERFORMAN	conformité GLOBALE	
commune implantation	nom_STEU	type	capacité	bassin_ver sant	arrondissement	EPCI	locale	locale	locale	globale	avancement
ANDELOT MORVAL	HAMEAU D'ANDELOT	lagune	100	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME ERU	NON CONFORME
ARINTHOD	BOURG	BABS	2400	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (TRAVAUX)
ARINTHOD	HAMEAU NEGLIA	FAS	60	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
AROMAS	BOURG + MARSOGN A + MERIGNA	FPR	600	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
AROMAS	HAMEAU DE CEFFIA	FPR	100	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
BAREZIA SUR L'AIN	LOTISSEMENT DU GRINGALET	LB	200	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
BEFFIA	BOURG	FPR	110	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
BLYE	BOURG	Lagune	250	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME ERU	NON CONFORME
BONLIEU	BOURG	FPR	300	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME ERU	NON CONFORME
CERNON	CITE EDF	FPR	100	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
CERNON	MENOUILLE	DD	50	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (TRAVAUX)
CERNON	BOURG + LES LATTES	DB	350	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (ÉTUDES)
CHANCIA	BOURG	DD	150	BIENNE	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (ÉTUDES)
CHANCIA	LOTISSEMENT LA RAVIERE	LB	250	BIENNE	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
CHAREZIER	LOTISSEMENT	FAS	50	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
CHARNOD	BOURG	FAS	60	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
CHATILLON	BOURG	DD	200	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (TRAVAUX)
CHAVERIA	HAMEAU DE CHATAGNA	DB	80	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
CHAVERIA	BOURG	FPR	220	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (TRAVAUX)

CLAIRVAUX	BOURG	BABS	6550	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
CLAIRVAUX	HAMEAU DE SOYRIA	F coco	20	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
CONDES	BOURG	DB	350	BIENNE	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
CORNOD	HAMEAU DE THOREGN A	Lagune	90	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
CORNOD	BOURG	FPR	230	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
COYRON	BOURG	FPR	80	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
CRENANS	BOURG	FPR	320	AIN	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
CRESSIA	BOURG	FPR	500	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
DENEZIERES	BOURG	Lagune	150	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
MONTLAIN SIA	BOURG DE DESSIA	Lagune + FPR	90	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
MONTLAIN SIA	GRANGES DE DESSIA	FAS	100	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
DOMPIERRE SUR MONT	BOURG	FPR	300	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (TRAVAUX)
DOUCIER	BOURG	Lagune	1200	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (ÉTUDES)
CHAILLEUSE (LA)	BOURG D'ESSIA	FPR	200	SEILLE	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
ETIVAL	BOURG	Lagune	400	AIN	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
ETIVAL	HAMEAU LES RONCHAU X	Lagune	400	AIN	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
VALZIN EN PETITE MONTAGNE	BOURG DE FETIGNY	FPR	110	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (TRAVAUX)
GENOD	BOURG	DD	100	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
GIGNY SUR SURAN	BOURG	Lagune	360	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (TRAVAUX)
JEURRE	BOURG	LB	240	BIENNE	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
LARGILLAY - MARSONNAY	LARGILLAY	DD	200	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (TRAVAUX)
LAVANCIA EPERCY	Epine	DD	50	AIN	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
LAVANCIA EPERCY	Veillard	LB	50	AIN	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME

LECT	HAMEAU DELECT	LB	200	AIN	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORMITÉ (ÉTUDES)
LECT	HAMEAU DE VOUGLAN S+ COMBE DU BIEF	DD	200	AIN	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (ÉTUDES)
LECT	HAMEAU DE VOUGLAN S+ CAMPING	DD	200	AIN	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (ÉTUDES)
VALZIN EN PETITE MONTAGNE	LEGNA (HAMEAU DE MONTADROIT)	FAS	60	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
VAL SURAN	BOURG DE LOUVENNE	FPR	100	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
MAISOD	BOURG + SIA MERCANTINE	BABS	2000	AIN	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
MARTIGNA	LOTISSEMENT DU HAUT VILLAGE	FAS	80	BIENNE	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
MARTIGNA	BOURG	FPR	200	BIENNE	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
MENETRU XEN JOUX	MAISON DES CASCADES	DB	200	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
MEUSSIA	BOURG	Lagune	500	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
MOIRANS EN MONTAGNE	BOURG	BABS	3340	AIN	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (TRAVAUX)
MONTCUSSEL	HAMEAU GRAND SERVE	FAS	40	BIENNE	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
MOUTONNE	BOURG	Lagune	150	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
NOGNA	BOURG	FPR	300	SELLE	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
ONNOZ	BOURG	FPR	100	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (TRAVAUX)
ORGELET	BASE NAUTIQUE DE BELLECIN	DB	600	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
ORGELET	BOURG	BABS	4500	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (TRAVAUX)
ORGELET	MERLIA	FPR	70	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
POIDS de FIOLE	BOURG	DB	500	SELLE	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
PONT DE POITTE	BOURG + INTERCO	BABS	2500	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (TRAVAUX)

PRESILLY	BOURG	FPR	120	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
SAINT-HYMETIERES	BOURG	FPR	230	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
VAL SURAN	BOURG DE SAINT-JULIEN	BABS	1500	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
SAINT-MAUR	BOURG	DB	250	SELLE	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
SARROGN A	BOURG	FAS	70	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
SOUCIA	BOURG + LOTISSEMENT	FPR	125	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
THOIRETTE	BOURG	DB	800	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (ÉTUDES)
THOIRETTE	BOURG DE COISIA	FAS	90	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
THOIRETTE	COISIA (HAMEAU LE MONTAIN)	FAS	160	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
TOURDU MEIXLA	BOURG	FPR	1465	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
VOSBLES-VALFIN	BOURG DE VALFIN SUR VALOUSE	DB	120	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
VAUXLES SAINT-CLAUDE	BOURG	DB	405	BIENNE	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	NON JUGÉE	NON JUGÉE	NON JUGÉE	NON JUGÉE	NON CONFORME
VAUXLES SAINT-CLAUDE	CLAVELIERE	LB	531	BIENNE	Saint-Claude	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME	NON CONFORME	EN COURS DE MISE EN CONFORMITÉ (TRAVAUX)
VERTAMBOZ	BOURG	FPR	100	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
AROMAS	BOURG DE VILLENEUVE LES CHARNOD	FPR	80	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
VOSBLES-VALFIN	BOURG DE VOSBLES	FPR	100	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME	CONFORME
VOSBLES-VALFIN	HAMEAU DE CHAVAGNA (VOSBLES)	Lagune	60	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME
VOSBLES-VALFIN	HAMEAU DE MONGEFO ND (VOSBLES)	Lagune	40	AIN	Lons-le-Saunier	CC Terre d'Emeraude	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME	NON CONFORME